



communiqué

Date **Le 15 avril 1994**

N° 72

Pour publication

M. MACLAREN SIGNE L'ACTE FINAL DE L'URUGUAY ROUND

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, s'est joint aujourd'hui aux représentants de 120 gouvernements rassemblés à Marrakech (Maroc) pour la signature de l'Acte final mettant en application les résultats des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

La signature de M. MacLaren, qui devra être approuvée par le Parlement, indique que le Canada accepte pleinement les résultats de l'Uruguay Round issus des négociations commerciales internationales les plus ambitieuses et les plus complexes qui aient jamais été entreprises.

«Je ne peux exagérer l'importance de cet Accord, a déclaré M. MacLaren. L'Organisation mondiale du commerce [OMC], qu'il institue, incitera fortement le Canada et la communauté des nations à délaisser l'unilatéralisme et le protectionnisme qui ont trop souvent caractérisé le comportement de certaines grandes nations commerçantes. Le Canada a joué un rôle crucial dans ce processus en proposant et en développant le concept d'une OMC. La création de l'OMC nous permettra de prendre une nouvelle orientation qui donnera un nouveau sens aux principes de l'équité et de l'avantage réciproque. C'est une réalisation dont les Canadiens devraient être fiers.»

L'Accord instituant l'OMC et les accords qui y sont assujettis devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1995, à condition qu'un nombre suffisant de pays ait achevé le processus d'approbation requis par leur législation nationale.

L'OMC administrera un mécanisme intégré permettant le règlement plus rapide et plus efficace des différends soumis aux termes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), du nouvel Accord général sur le commerce des services (GATS) et de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Le ministre de l'Industrie, l'honorable John Manley, a fait observer : «Dans l'ensemble, l'Uruguay Round est avantageux pour les entreprises canadiennes. L'Accord qui a été conclu va leur ouvrir un accès plus large aux marchés étrangers et leur permettre de mieux tirer parti de leur compétitivité. Industrie Canada entend coopérer